CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E5800** **VALABLE JUSQU'AU** **11/03/2027**

ÉDITÉ LE 13/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Raison sociale : MANUFACTURE MATERIAUX MODERNES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/05/2021

Sigle : MMM

Capital : 20 000

2 AVENUE DE LA GARE
31250 REVEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 300267796

Siret : 300 267 796 00013

Téléphone : 05 34 66 67 90 **Fax :** 05 34 66 67 99

Portable :

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 0036909

Responsabilité légale :
HOLDING GROUPE CRESPY (378 040 885) / HOLDING GROUPE CRESPY (378 040 885) / DUMAS MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA C51535N1254000/2 149700

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA C51535N1254000/2 149700

Site Internet : http://www.crespy.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

E-mail : vcastanet@crespy.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 320 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	10	15/01/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/03/2026 14:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.